



# famillesdurables

PENSER LES FAMILLES POUR MIEUX LES SOUTENIR



Note

Mars 2024

« *Aux armes, et  
cætera...* »

**Qu'est-ce qui  
pourrait sauver la  
démographie ?**

# Présentation

Fondé en 2021, Familles Durables est un laboratoire d'idées indépendant qui encourage la recherche scientifique et le débat raisonné. Son objectif est de **réaffirmer la nécessité de soutenir les familles pour favoriser l'épanouissement durable de la société et de ses membres.**

L'action de Familles Durables est destinée à soutenir la **réflexion** et la prise de décision par les responsables politique par le partage d'éléments **factuels** et **probants**, et d'orientations générales à la faveur de *l'empowerment* des familles en France, ainsi que pour la prévention des difficultés socio-familiales.

Confortés par la recherche, nous pensons qu'une famille est **durable** si ses conditions matérielles et affectives lui permettent de **remplir efficacement ses différents rôles** : prise d'autonomie, éducation des enfants, stabilité émotionnelle, solidarité intergénérationnelle, équilibre personnel... Nous sommes également certains que l'échelon familial, l'unité de vie et de choix consommation de la majorité des personnes, est le mieux à même d'être efficacement mobilisé dans la durabilisation de la société. Une famille durable est une famille actrice du développement durable.

Familles Durables est un laboratoire d'idées animé dans un **esprit start-up** ; c'est-à-dire avec curiosité, agilité et rigueur scientifique.

**La fécondité baisse.** Dit autrement, elle décline. Ce n'est pas nouveau. Alors que la tendance se confirme, il apparaît désormais évident que l'événement ne peut plus être présenté comme passager. Que cette tendance soit grave, ou pas, est un autre problème. Comme dans l'immense majorité des pays du monde, Elle s'est installée, et mérite d'être réfléchi en commun.

Dans son grand-rendez-vous avec les Françaises et les Français du mois de janvier 2024, le président de la République se faisant l'écho d'une actualité internationale marquée par une conflictualité accrue, appelle par ailleurs de ses vœux un certain « **réarmement démographique.** »

Le vocabulaire utilisé ouvre alors pendant quelques jours la voie à nombre de commentaires exégétiques, analyses lexicales et positionnements politiques dans les médias. Touchant au plus intime de nous-même, il ne laisse pas indifférent. **L'annonce d'une refonte du congé parental en congé de naissance invite, avant l'ouverture du débat, à une certaine réflexion à laquelle Familles Durables souhaite contribuer.**



**Rémy Verlyck est depuis 2021 le Directeur Général de Familles Durables, laboratoire d'idées à l'esprit start up, dont il a participé à la création.** Après 6 ans passés dans la finance entre Londres et Genève, Rémy Verlyck s'est réorienté vers l'analyse de politiques publiques et le soutien à la prise de décision politique. Originaire du département du Nord, fils d'un travailleur social et d'une institutrice, il est diplômé de la filière franco-britannique de Sciences Po Lille et de l'Université du Kent, au Royaume-Uni.

« Afin d'appeler à la vie les douze millions de beaux bébés qu'il faut à la France en dix ans, de réduire nos taux absurdes de mortalité et de morbidité infantile et juvénile, d'introduire au cours des prochaines années, avec méthode et intelligence, de bons éléments d'immigration dans la collectivité française, un grand plan est tracé, qui va comporter des avantages attribués aux uns, des sacrifices imposés aux autres pour qu'à tout prix soit obtenu le résultat vital et sacré. » **Général de Gaulle, 1945, Première Assemblée nationale constituante**

## Histoire : les douze millions de beaux bébés du général

« Il y a six mois que Paris est libéré de l'ennemi, quatre que les régions du Nord, de l'Est et du Centre sont, dans leur ensemble, purgées de l'envahisseur, trois que Metz est repris, vingt-huit jours que notre drapeau flotte de nouveau sur presque toute l'Alsace. En pensant aux vastes événements qui ont rempli le peu de temps écoulé depuis l'aurore de notre libération, nous pourrions dire avec quelque étonnement comme l'Hamlet de Shakespeare aux premières heures du matin ; " Le jour est donc si jeune ! " Pourtant il est bien vrai que le brouillard se déchire à peine et que nous commençons seulement à découvrir à la fois l'état véritable où nous laisse l'abominable marée et l'étendue de l'effort de reconstruction et de renouvellement qui s'impose pour de longues années à la nation française. »<sup>1</sup>

En 1945, le général de Gaulle est Président du gouvernement provisoire de la République française, de facto chef de l'État. Le risque existentiel de survie de la nation, depuis que le drapeau flotte sur toute l'Alsace, n'existe plus. C'est un autre risque qui retient l'attention du général : dans son célèbre discours du 2 mars prononcé devant la première Assemblée nationale constituante, il évoque la natalité en berne et propose une vision politique « **pour que la France ne soit pas une lumière qui s'éteint.** »

« Ah ! messieurs, nous touchons là à une des causes principales de nos malheurs et à l'un des obstacles principaux qui s'opposent à notre redressement. De quelque façon que nous organisions notre travail national, nos rapports sociaux, notre régime politique, notre sécurité même, **s'il est acquis que désormais le peuple français ne se multiplie plus, alors la France ne sera plus qu'une grande lumière qui s'éteint. Mais, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, rien n'est perdu, pour peu que nous sachions vouloir.**

**Afin d'appeler à la vie les douze millions de beaux bébés qu'il faut à la France en dix ans, de réduire nos taux absurdes de mortalité et de morbidité infantile et juvénile, d'introduire au cours des prochaines années, avec méthode et intelligence, de bons éléments d'immigration dans la collectivité française, un grand plan est tracé, qui va comporter des avantages attribués aux uns, des sacrifices imposés aux autres pour qu'à tout prix soit obtenu le résultat vital et sacré.** Dans le courant de cette année, le gouvernement consultera l'Assemblée sur les premières mesures et les promulguera à temps pour qu'elles puissent jouer au moment tant attendu où rentreront nos hommes mobilisés, prisonniers, déportés, et où se fonderont ou renaîtront un grand nombre de foyers français. »

Applaudissements unanimes, rapporte le journal Le Monde. **Faisant un lien assumé entre les deux thématiques, le général de**

<sup>1</sup> [Le Discours du Général De Gaulle devant l'Assemblée, Le Monde, 5 mars 1945](#)

## Gaule appelle une réforme profonde de l'éducation.

« Ne manquons pas d'affirmer que le changement de mœurs qui, seul, peut, d'une manière durable, faire que la fécondité d'autrefois règne à nouveau dans la famille française, n'est pas concevable sans une réforme profonde de l'éducation. À cette réforme, le gouvernement, qui a déjà pris des mesures concernant le développement de nos œuvres de jeunesse, travaille en ce moment même, appuyé sur les avis d'hommes consacrés par ce que l'ordre intellectuel et l'ordre spirituel peuvent donner de compétences et de qualifications. Car, s'il est vrai que l'enseignement fut l'un des principaux titres de noblesse de la IIIe République, c'est l'éducation nationale qui doit devenir celui de la République nouvelle. »

C'est le lendemain que l'UNAF est instituée par décret en tant que mode d'organisation national du corps familial. C'est alors un dispositif d'ampleur inédit qui naît de la coalition du Parti communiste, alors premier parti de France, et des partisans du chef de la France Libre. 12 millions en 10 ans. Les Françaises et les Français s'exécutent, mais inversent les chiffres : ce sera 10 millions de beaux bébés en 12 ans.

## Famille & patrie : pourquoi le fantôme du Maréchal continue-t-il de nous hanter ?

Les efforts – récompensés - du général de Gaulle pour donner à la France son baby-boom après une période de faible natalité sont souvent assombris par le souvenir réactivé de Vichy, de la collaboration, de Pétain, et de la devise de l'État français « Travail, Famille, Patrie ». Cette devise faisait alors écho au - révolutionnaire et républicain - titre IV du Préambule de la Constitution de 1848, ayant mis un terme à la Monarchie de Juillet : la seconde république « a pour principe la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Elle a pour base la Famille, le

Travail, la Propriété, l'Ordre public. »<sup>2</sup> Il faut noter que ce faisant, Vichy efface les composantes primaires que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. À trop vouloir soutenir la famille, les parents ou la natalité, serait-on suspect de pétainisme latent ? *L'Histoire de la jeunesse sous Vichy*, de Pierre Giolitto (1991) nous permet de distinguer ce qui relève de l'opportunisme propagandiste pétainiste dans une France rurale traditionnelle et toujours marquée par le drame de 14, et la réalité.



« La Famille ! Parlons-en, ironise le général de Gaulle à propos de Pétain. Il n'a jamais voulu d'enfants. C'est un vieux libertin. » Le Maréchal n'est en effet guère porté sur le mariage, et ce n'est qu'à soixante-quatre ans, après une vie dans laquelle les femmes ont beaucoup compté, qu'il se résout à convoier. Non sans d'ailleurs avoir confié à Du Moulin : « C'est encore bien tôt pour se marier. » « N'oubliez pas, écrit-il à un ancien ami de l'École de guerre qui vient de prendre femme, que le point de départ de tous les malheurs qui fondent sur les hommes est le mariage. Une longue observation me permet d'affirmer que, s'il y a des mariages supportables, il n'en existe pas d'heureux. » Descendant d'un cran dans le cynisme, le Maréchal, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, confie à son geôlier de l'île d'Yeu, avec la gailarde grossièreté du militaire : « Le cul et la

<sup>2</sup> [Constitution de 1848 République](#)

*gueule, il n'y a que ça de vrai.* » Or, c'est ce même homme qui déclare, dans son message aux mères françaises du 25 mai 1941 : « *Le foyer c'est la maison où on se réunit, c'est le refuge où les affections se fortifient. C'est cette communauté spirituelle qui sauve l'homme de l'égoïsme et lui apprend à s'oublier pour se donner à ceux qui l'entourent.* » Cette contradiction n'échappe pas à ses adversaires, qui en font leurs choux gras. « *Lui qui a vécu jusqu'à quarante ans une vie de basse et crapuleuse débauche, il vous parle de la famille et il n'a pas d'enfants* », s'indigne l'Insurgé d'août 1942. »<sup>3</sup>

## De la IIIe République à Vichy et au-delà : ruptures et continuités

Pour Raymond Debord, sociologue et spécialiste de la politique de soutien à la famille, « *sur la question familiale, la grande alliance entre catholiques sociaux et républicains va permettre l'émergence progressive de politiques familiales et d'un appareil dédié à leur mis en œuvre. Les réactionnaires d'inspiration maurassienne prendront un bref relais sous l'État français. Puis une nouvelle grande alliance se forgera entre bonapartistes gaullistes, catholiques sociaux et communistes à la Libération.* »<sup>4</sup>

En effet, un continuum est clairement observable de Daladier à De Gaulle en passant par Vichy. C'est en 1939 que le 4<sup>e</sup> gouvernement de coalition Daladier (Parti Radical) publie un décret-loi instituant le Code de la famille et de la nationalité française. Première conceptualisation globale d'une politique familiale française, elle renforce la progressivité des allocations familiales et crée une allocation pour mère au foyer. Il s'agit de « *soutenir les familles nombreuses du point de vue matériel et de protéger la cellule familiale du point de vue moral* ». La guerre menace, sans aucun doute possible, l'objectif et la relance de la natalité.

La politique familiale vichiste, dans la droite ligne du gouvernement Daladier, n'a que les moyens de communiquer (la devise, élargissement de la fête des mères), d'encourager l'eugénisme notamment via l'examen prénuptial, et de réprimer pour lourdement l'avortement. La loi Gounot, votée en 1942 et appliquée par un décret en décembre 1943, institue le mouvement familial sous la forme d'une fédération des associations familiales calquées sur l'organisation administrative. En mars 1944, une réunion prévoit son déploiement. Bombardé par les alliés, le régime n'en a plus que pour six mois, seuls trois départements auront le temps de mettre en place la structure prévue.

En juin de la même année, un gouvernement provisoire est constitué à Alger ; il s'installe à Paris trois mois plus tard. Le 2 mars 1945, De Gaulle appelle de ses vœux les célèbres « douze millions de beaux bébés ». Le 3 mars 1945, l'UNAF est instituée. S'en suivront le décret créant un Comité interministériel de la population et d'un Haut Conseil consultatif de la population et de la famille le 12 avril 1945 ; une ordonnance mettant en place la sécurité sociale et l'intégration en son sein des caisses d'allocations familiales le 4 octobre 1945 ; une ordonnance mettant en place l'Institut National d'Études Démographiques, sous la direction d'Alfred Sauvy le 24 octobre 1945. Le 2 novembre 1945, une ordonnance crée la Protection maternelle et infantile.

À bien des égards, la politique de soutien aux familles est le fait du gaullisme d'après-guerre, dans la droite ligne des mesures mises en place par le gouvernement Daladier. Ainsi, peut-on espérer que le profond traumatisme de Vichy ne soit plus injustement ravivé lors de débats et discussions sur la nécessité de soutenir la cellule familiale. Les 19 millions de familles de France méritent mieux.

<sup>3</sup> [L'Histoire de la jeunesse sous Vichy, de Pierre Giolitto \(1991\)](#)

<sup>4</sup> [Faut-il en finir avec la famille, Raymond Debord, \(2022\)](#)

## 2022 : les naissances au plus bas « depuis la seconde guerre mondiale. »

« En 2022, annonce Sylvain Papon<sup>5</sup> pour l'INSEE, 726 000 bébés sont nés en France, soit 2,2 % de moins qu'en 2021. C'est le nombre de naissances le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les naissances sont ainsi inférieures de 20,8 % par rapport au pic de l'après-guerre, en 1971, et de 12,8 % par rapport à 2010, dernier point haut avant une nouvelle tendance à la baisse. Après un léger rebond en 2021, la baisse des naissances reprend mi-2022 ; le début de l'année 2023 confirme ce recul. Seules les naissances de mères âgées de 40 ans ou plus ne sont pas concernées par cette baisse. La baisse est la plus forte pour les mères de 25 à 34 ans, âges auxquels les femmes sont les plus fécondes. Les naissances reculent dans la quasi-totalité des régions. »

Dans un contexte national et international davantage marqué par la conflictualité, la référence - désormais récurrente- à la seconde guerre mondiale ne peut laisser pas indifférent. « **Pour que la France reste la France** », dit le président de la République, référence au gaullois « **pour que la France ne soit pas une lumière qui s'éteint**. » On souligne alors les différentes approches et conceptions du besoin de recours à une immigration réfléchie, à la nécessité – ou non – de « relancer » la natalité, aux messages implicites et injonctions perçues, aux incohérences entre le message et le soutien aux parents et la situation « dans la vraie vie. » On se demande également, mais plus rarement, comment faire pour relancer cette natalité.

« **Aux armes... et cætera !** » Le « réarmement démographique », surprenante référence au lexique de Viktor Orban, pourtant peu apprécié du pouvoir français, interroge quant à ses modalités et leurs mises en œuvre. En 2024, les éléments déterminants de l'évolution à la baisse de la natalité sont

économiques (le pouvoir d'achat, l'accès au logement, la stabilité de l'emploi...), mais aussi liés au style de vie : on évoque l'équilibre (ou déséquilibre) entre vie pro et vie perso, les burnouts parentaux et dépressions post-partum. S'agissant de la santé publique, la hausse de l'infertilité n'est plus un tabou.



D'autres éléments – plus ou moins scientifiquement démontrables et toujours sujets à interprétation – de l'ordre de **la conjugalité, et l'érosion de la confiance en l'avenir, de la crise de la solitude, de la santé mentale ou l'éco-anxiété** sont évoqués sans qu'il soit possible de trouver une réponse claire. Le sujet interroge d'autant plus que, comme le rapporte l'UNAF, les Français n'ont pas le nombre d'enfants qu'ils désirent.

« **Qu'est-ce qui pourrait sauver l'amour ? Et comment retrouver le goût de la vie. Qui pourra remplacer le besoin par l'envie ?** »

Quelques mois avant de mourir dans un accident d'hélicoptère sur le trajet du Paris-Dakar, Daniel Balavoine chantait le désespoir de jeunesse face aux famines, notamment celle qui sévissait en Éthiopie, face à la guerre Iran-Irak et à la misère dans ce que l'on appelait alors le tiers-monde. Quatre décennies plus tard, l'anxiété liée au dérèglement climatique et à la conflictualité ne peut plus être ignorée

<sup>5</sup> [En 2022, des naissances au plus bas depuis la Seconde Guerre Mondiale, Insee](#)

## LES CONGÉS PAYÉS : COMMENT, ET À PARTIR DE QUAND ?

**Le 6 mars 2024, Matignon commence à dissiper le flou autour de la réforme du congé parental** destiné à être remplacé par un **congé de naissance**, comme l'a annoncé le Président de la République. Une volonté qui prend acte du flop de la dernière réforme du congé parental.

**La piste de 50% du salaire « tient la route », selon Matignon**, chiffre évoqué suite aux concertations avec les partenaires sociaux menées en 2023. « Effectivement, l'idée est de sortir de la logique de prestation familiale avec le même montant pour tous (428,71 euros par mois au maximum aujourd'hui) et d'entrer dans une logique d'indemnités journalières, indexées sur le salaire », précise le cabinet du Premier Ministre.

Serait prévu un **plafond de 1 800 euros par mois** pour cette indemnité prise en charge par la Sécurité sociale qui pourrait être complétée par l'employeur, comme l'indique la Présidence, pour atteindre 100% de la rémunération.

« Quand vous cumulez congés paternité et maternité et que vous ajoutez ce nouveau congé qui sera créé, ça fera à peu près six mois par parent », a précisé Aurore Bergé, désormais ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, sur Sud Radio le 17 janvier 2024.

### Moins indemniser le congé maternité ?

Alors que Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des comptes publics a annoncé la nécessité de « 20 milliards d'euros d'économies budgétaires en 2025 », la question de l'indemnisation du congé maternité - et ce avant le congé de naissance - pourrait être remise en question.

Pour l'Élysée, « l'idée est de sortir de la logique d'une prestation sociale avec un montant fixe et d'aller vers un système d'indemnité journalière qui (soit) le même pour le congé maternité et paternité ». La

rémunération correspondra à un « *pourcentage du salaire antérieur* », pourcentage dont le niveau « *n'est pas encore arrêté* ».

**Marie-Laure Gagey - des Brosses**, présidente émérite de Make Mothers Matter France et spécialiste de la politique de soutien à la maternité, tire la sonnette d'alarme et dénonce un projet de réforme qui pourrait se faire à budget constant et ainsi ne pas bénéficier aux familles. « *Dans les années 80, les jeunes mères bénéficiaient en effet pendant leur congé maternité d'un remplacement complet de leur salaire à l'exception des cadres supérieurs dont le congé maternité était plafonné. Année après année, avec le rabotage du pourcentage du salaire et la sous-indexation du plafond maximum versé, la rémunération du congé maternité a baissé et désormais, la plupart des mères ne touchent plus que 72% de leur salaire pendant leur congé maternité* », déplore-t-elle.

« *Si sa durée sera un peu plus longue que le congé de maternité actuel, il sera nettement moins bien rémunéré : on parle de 50% du salaire seulement avec un plafond de 1800 euros. Le fait de prendre plus de temps sera optionnel mais la baisse de la rémunération s'appliquerait dès le premier jour. C'est donc un énorme recul en termes de politique familiale puisque ça ne favorisera ni la maternité, ni l'implication des pères auprès de leurs familles. Quelles familles pourront se passer de 50% du salaire des deux parents au moment où elles accueillent un nouvel enfant ?* »

Sur le plateau de LCP, au micro de Patrick Cohen, la réalisatrice Coline Serreau, prend le gouvernement à partie. « *Dans la politique actuelle, ils donnent 6 mois de congés sous-payés. Qui va prendre 6 mois, sous-payés, en plus ? Il y a une solution très simple pour repeupler la France, les filles de cette génération ne font plus de gosses, elles n'en veulent pas, il faudrait des crèches quoi. Faites des crèches les gars !* »

